



1 - Section à reboiser afin d'assurer la continuité avec la parcelle boisée voisine.

2 - Section à aménager en zone de transition avec des bosquets d'arbustes mellifères et des semences de graminées et plantes à fleur.

3 - Section à reboiser afin d'assurer la continuité avec la parcelle boisée voisine.

4 - Section présentant déjà une friche à bonifier avec l'ajout de quelques bosquets d'arbustes et de quelques gros arbres. Bande riveraine à stabiliser et revégétaliser.